

Circulaire d'information

INFCIRC/1145

3 novembre 2023

Distribution générale

Français

Original : anglais, russe

Communication reçue de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence

1. Le 30 octobre 2023, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4139-n

La mission permanente de la Fédération de Russie auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de l'informer que, le 26 octobre, la centrale nucléaire de Koursk a essuyé trois attaques lancées par l'Ukraine au moyen de drones.

La première attaque a eu lieu à 20 h 25 à l'extérieur du poste de contrôle 2 de la centrale nucléaire de Koursk. Les explosifs chargés sur le drone n'ont pas explosé. Le deuxième drone des forces armées ukrainiennes a été détecté à l'intérieur du périmètre des forces de sécurité de la centrale et n'a pas non plus explosé.

À 23 h 30, le troisième drone ukrainien a explosé à proximité de l'installation d'entreposage du combustible usé de la centrale nucléaire de Koursk. La façade du bâtiment a été endommagée. Aucune victime n'est à déplorer. L'unité d'enquête travaille actuellement sur les lieux de l'accident.

Pour l'heure, le niveau de rayonnement de fond à la centrale nucléaire de Koursk ne dépasse pas les normes établies ; il n'en demeure pas moins que la sûreté nucléaire et radiologique reste menacée, de nouvelles attaques pouvant être lancées par le régime de Kiev.

L'attaque des forces armées ukrainiennes contre l'installation d'entreposage du combustible usé de la centrale nucléaire de Koursk était bel et bien délibérée. Cela crée un risque de contamination radioactive qui peut avoir des conséquences transfrontières. Ces actions prouvent une nouvelle fois que le sentiment d'impunité que le soutien de l'Occident donne à l'Ukraine ne fait qu'enhardir cette dernière à agir de façon de plus en plus dangereuse. La responsabilité de cette situation incombe non seulement au régime de Kiev, mais aussi aux pays qui lui apportent ledit soutien et lui fournissent des armes. Tout cela ne fait qu'amplifier la menace que les autorités ukrainiennes font peser sur l'humanité tout entière. Nous tenons à souligner que la Russie déploie actuellement les efforts nécessaires pour neutraliser cette menace.

La mission permanente de la Fédération de Russie prie le Secrétariat de bien vouloir diffuser ces informations auprès de tous les États Membres de l'AIEA dans les meilleurs délais.

La mission permanente de la Fédération de Russie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

Vienne, le 30 octobre 2023